

# STATISTIQUES ET INDICATEURS

## LES ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2021



Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, près de 27 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont entrés en formation.

**LE NOMBRE D'ENTRÉES EN FORMATION AUGMENTE DE**

**+15%**

**EN UN AN**

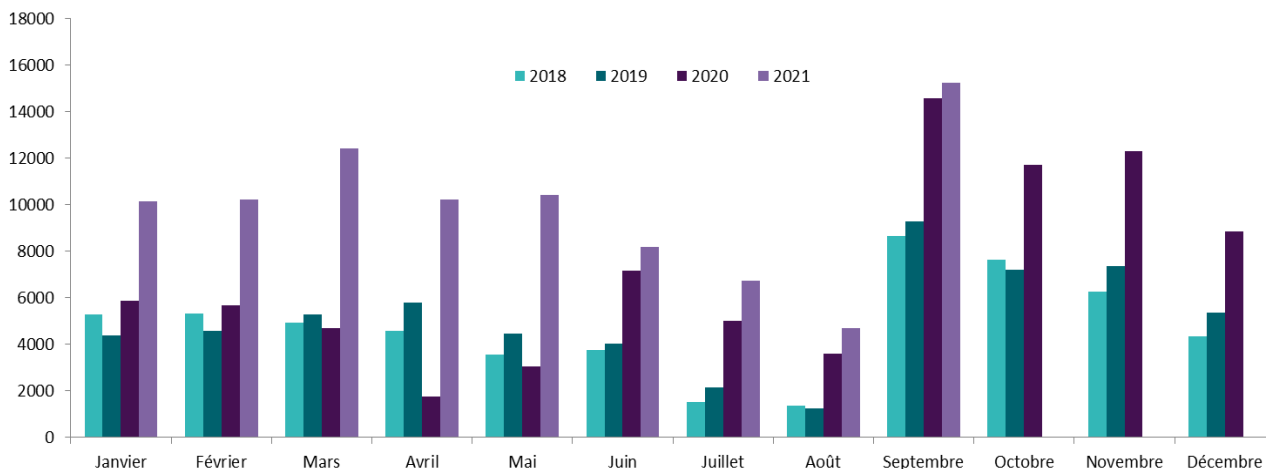
Près de 27 000 entrées en formation au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, soit une augmentation de 15% sur un an

Entre juillet et septembre 2021, près de 27 000 demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, sont entrés en formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre d'entrées en formation a augmenté sur un an (+15%) et a plus que doublé par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019.

L'année 2020 a été marquée par la rapide montée en charge des formations CPF autonome<sup>1</sup>[cf. encadré 1]. Le volume des entrées en formation du 1<sup>er</sup> semestre avait cependant diminué du fait du confinement. Ensuite, de juin à septembre, un rattrapage s'est effectué avec des niveaux supérieurs à ceux des années précédentes, notamment en raison de la montée en charge du CPF.

Graphique 1

### ENTRÉES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi  
Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

1 L'ouverture de l'application « Mon Compte Formation » permet aux demandeurs d'emploi de financer intégralement et de manière autonome leur formation en mobilisant leur Compte Personnel de Formation (CPF). Pour plus de détail se reporter à l'encadré 1.

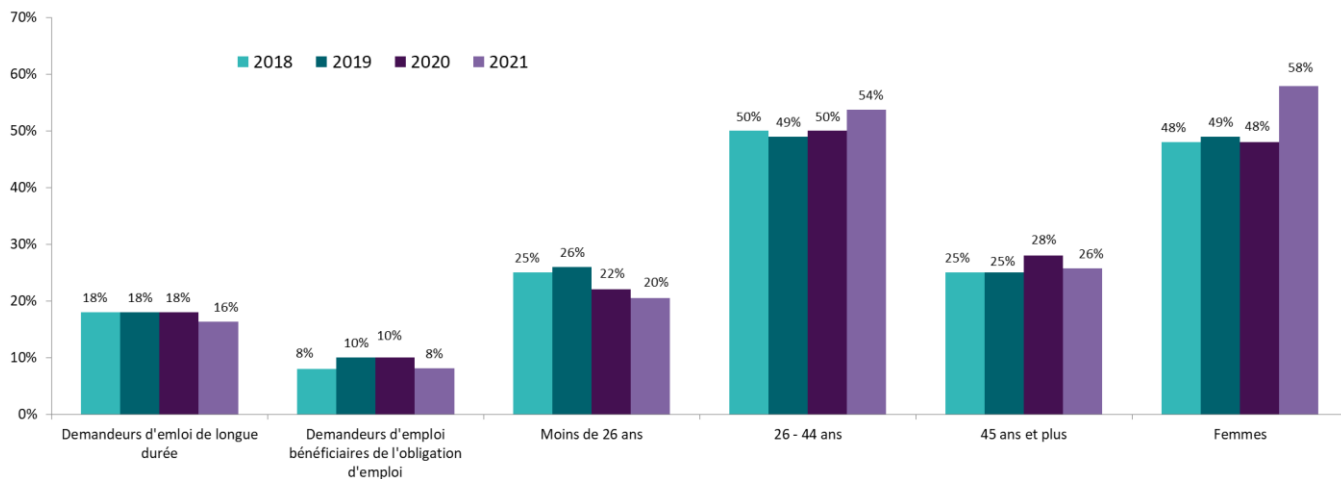
## Les 26-44 ans restent les plus formés

La part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi ceux entrés en formation au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 s'établit à 16%, niveau le plus bas depuis ces quatre dernières années [cf. Graphique 2]. Plus d'un entrant en formation sur deux a entre 26 et 44 ans et la part des moins de 26 ans baisse de 2 points et est à son niveau le plus bas depuis quatre ans.

La part des femmes a fortement augmenté en un an (+10 points) et est à son niveau le plus haut depuis quatre ans.

Graphique 2

### CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRANTS EN FORMATION AU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2021



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) : demandeurs d'emploi ayant cumulé au moins 12 mois d'inscription en catégorie A au cours des 15 derniers mois précédant l'entrée en formation

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

## La part des formations financées par Pôle emploi en baisse

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, les formations CPF Autonome pèsent 46% des formations des demandeurs d'emploi [cf. tableau 1], soit 12 240 formations. La part des dispositifs de formation financées par Pôle Emploi chute de 12 points par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 et ne représentent qu'un tiers des entrées en formations pour le trimestre. Cette diminution est la contrepartie de l'entrée en vigueur du CPF Autonome. La réussite de ce nouveau dispositif se fait en partie au détriment des AIF en chute depuis 2020 et des AFC (-8 points).

La certification est l'objectif pour lequel les entrées en formation sont les plus nombreuses et concernent 49% de l'ensemble des entrées en formation (-1 point en un an). L'augmentation s'explique par l'arrivée du CPF Autonome dont les formations dispensées sont majoritairement certifiantes. La part des entrées en formation pour perfectionnement, élargissement des compétences ainsi que remise à niveau, savoirs de base, initiation augmente de 3 points sur une année.

Tableau 1

**RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION SELON LE TYPE ET L'OBJECTIF DE FORMATION**

	3T 2021	3T 2020	3T 2019	3T 2018
AFC	20%	28%	19%	21%
AFPR	2%	4%	7%	7%
AIF	6%	8%	28%	16%
POEC	2%	3%	3%	3%
POEI	2%	1%	3%	4%
<b>Total Pôle emploi</b>	<b>32%</b>	<b>44%</b>	<b>60%</b>	<b>51%</b>
Conseil Régional	18%	18%	31%	33%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	4%	4%	9%	16%
CPF Autonome	46%	34%	NR	NR
<b>Par objectif de formation</b>				
Certification	49%	50%	53%	48%
Professionnalisation	9%	14%	11%	8%
Préparation à la qualification	5%	6%	4%	4%
Adaptation au poste de travail (AFPR, POE)	4%	5%	10%	11%
Remise à niveau, maîtrise des savoir de base, initiation	10%	7%	3%	3%
Mobilisation, aide à l'élaboration d'un projet professionnel	2%	2%	2%	3%
Perfectionnement, élargissement des compétences	15%	12%	13%	15%
Formation à la création d'entreprise	5%	3%	1%	1%

## La durée moyenne des formations diminue

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, la durée moyenne des formations suivies par les demandeurs d'emploi diminue [cf. [Tableau 2](#)], en lien avec le développement des formations financées par le CPF autonome. En effet, ces formations sont en grande majorité plus courtes.

Tableau 2

**DURÉE MOYENNE PRÉVISIONNELLE DES FORMATIONS**

	3T 2021	3T 2020	3T 2019	3T 2018
<b>Ensemble</b>	<b>796</b>	<b>844</b>	<b>955</b>	<b>864</b>
<b>Par type de formation</b>				
AFC	547	525	699	554
AFPR	307	305	278	286
AIF	382	367	238	150
POEC	291	340	293	296
POEI	229	204	222	226
<b>Total Pôle emploi</b>	<b>351</b>	<b>348</b>	<b>346</b>	<b>302</b>
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	133	142	866	615
Conseil Régional	1 903	2 043	1 654	1 674
<b>Par objectif de formation</b>				
Certification	920	851	1 173	1 258
Professionnalisation	513	433	606	964
Pré-qualification	327	456	400	443
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	268	207	222	226
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	221	245	236	366
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	124	123	235	113
Perfectionnement, élargissement des compétences	78	152	170	155
Formation à la création d'entreprise	46	57	89	89

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISF Entrées en formation effectives

## Trois champs de formations concentrent 37% des entrées en formations

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, les dix premiers champs de formation concentrent 73% des entrées en formation [cf. [Tableau 3](#)]. Plus précisément, les trois champs qui regroupent 37% des entrées en formations sont : le transport (14%), les langues (12%) et le développement personnel et professionnel (11%) . Au sein de ce top 10, ce sont les formations dans le domaine de la santé et du secteur sanitaire qui ont la durée moyenne la plus élevée (2 536 heures). En revanche, les formations de manutention et de logiciel sont relativement courtes, avec respectivement 29 heures et 48 heures.

Tableau 3  
TOP 10 DES CHAMPS DE FORMATION

	3T 2021		3T 2020		3T 2019		3T 2018	
	Part dans les entrées en formation	Durée moyenne (en heures)	Part dans les entrées en formation	Durée moyenne (en heures)	Part dans les entrées en formation	Durée moyenne (en heures)	Part dans les entrées en formation	Durée moyenne (en heures)
Transport	14%	119	13%	167	10%	304	7%	415
Langues	12%	107	8%	177	4%	280	5%	541
Santé secteur sanitaire	11%	2536	11%	2 484	19%	2 786	22%	2 798
Développement personnel et professionnel	10%	337	12%	354	5%	378	4%	228
Direction Entreprise	6%	78	4%	104	2%	426	1%	647
Logiciel	5%	29	2%	34	1%	94	0%	143
Action Sociale	5%	1436	5%	1 528	8%	1 651	7%	1 818
Services Divers	5%	381	4%	467	4%	578	2%	801
Manutention	4%	48	5%	58	6%	92	3%	225
Secrétariat Assistanat	3%	508	3%	546	4%	641	3%	581

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Note : seuls les 10 premiers champs de formation sont présentés ici (soit 73% des entrées en formation)

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

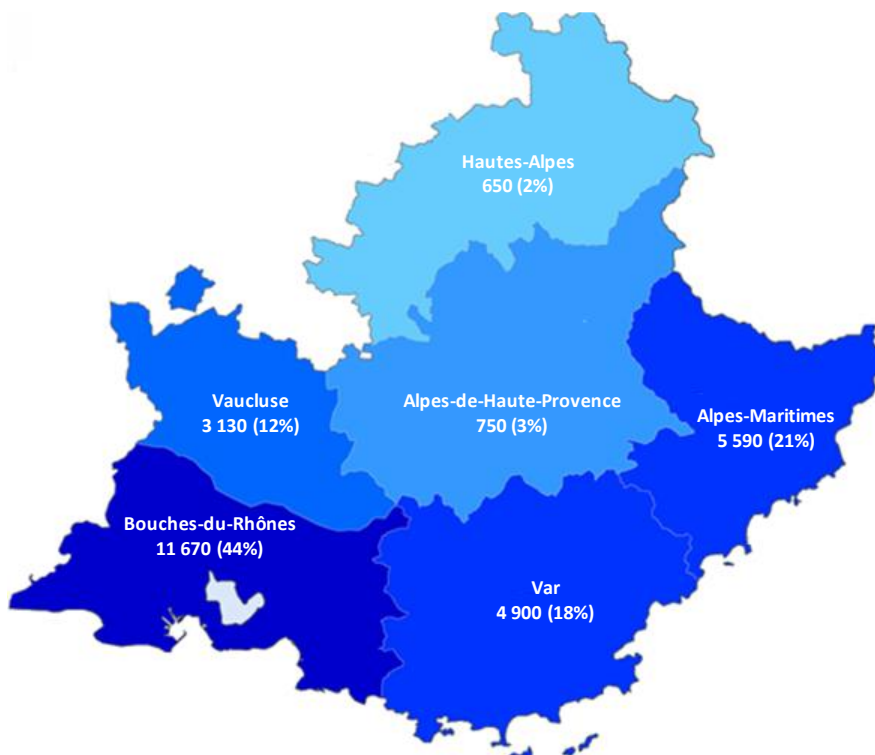
# Annexe 1 : Focus par département pour tous les types et les objectifs de formation au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION PAR DÉPARTEMENT	Dept. 04	Dept. 05	Dept. 06	Dept. 13	Dept. 83	Dept. 84	Région
<b>Ensemble</b>	<b>750</b>	<b>650</b>	<b>5 590</b>	<b>11 670</b>	<b>4 900</b>	<b>3 130</b>	<b>26 690</b>
<b>Évolution annuelle</b>	<b>+ 6%</b>	<b>+ 7%</b>	<b>+ 19%</b>	<b>+ 14%</b>	<b>+ 17%</b>	<b>+ 14%</b>	<b>+ 15%</b>
<b>Par type de formation</b>							
AFC	24%	21%	19%	18%	19%	20%	20%
AIF	5%	7%	6%	5%	5%	11%	6%
POEI	0%	1%	2%	0%	1%	2%	2%
AFPR	4%	2%	2%	3%	3%	4%	2%
POEC	1%	2%	2%	0%	2%	2%	2%
<b>Total Pôle emploi</b>	<b>34%</b>	<b>31%</b>	<b>30%</b>	<b>26%</b>	<b>31%</b>	<b>39%</b>	<b>32%</b>
Conseil Régional	24%	17%	19%	26%	21%	14%	18%
Autres formations (OPCA, AGEFIPH, ...)	4%	3%	4%	5%	4%	4%	4%
CPF Autonome	38%	48%	47%	42%	43%	44%	46%
<b>Par objectif de formation</b>							
Certification	49%	48%	50%	48%	52%	47%	49%
Professionalisation	5%	9%	10%	9%	8%	8%	9%
Pré-qualification	7%	6%	4%	8%	4%	5%	5%
Adaptation poste de travail (AFPR, POE)	4%	2%	4%	3%	4%	6%	4%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	11%	10%	11%	8%	9%	12%	10%
Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	3%	2%	2%	2%	2%	1%	2%
Perfectionnement, élargissement des compétences	17%	18%	15%	17%	14%	15%	15%
Formation à la création d'entreprise	4%	5%	5%	6%	4%	4%	5%

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Source : Pôle emploi, SISP Entrées en formation effectives

\* Secret statistique : Les données inférieures à 5 demandeurs d'emploi ne peuvent pas être communiquées



## Annexe 2 : Top 10 des champs de formation par département (en volume)

	Dept. 04
<b>Ensemble</b>	<b>750</b>
Développement personnel et professionnel	110
Santé secteur sanitaire	90
Transport	90
Langues	70
Action sociale	60
Manutention	40
Agriculture production végétale	30
Direction entreprise	30
Logiciel	30
Secrétariat assistantat	30

	Dept. 05
<b>Ensemble</b>	<b>650</b>
Transport	80
Santé secteur sanitaire	80
Développement personnel et professionnel	80
Langues	60
Direction entreprise	50
Activité physique et sportive	40
Logiciel	30
Action sociale	30
Services divers	20
Commerce	20

	Dept. 06
<b>Ensemble</b>	<b>5 590</b>
Langues	840
Transport	780
Santé secteur sanitaire	560
Développement personnel et professionnel	540
Direction entreprise	350
Logiciel	310
Services divers	280
Action sociale	260
Secrétariat assistantat	160
Agroalimentaire	160

	Dept. 13
<b>Ensemble</b>	<b>11 670</b>
Transport	1 670
Langues	1 350
Santé secteur sanitaire	1 270
Développement personnel et professionnel	1 140
Direction entreprise	800
Logiciel	570
Services divers	520
Action sociale	500
Manutention	380
Défense prévention sécurité	330

	Dept. 83
<b>Ensemble</b>	<b>4 900</b>
Santé secteur sanitaire	670
Transport	530
Développement personnel et professionnel	500
Langues	490
Direction entreprise	260
Action sociale	260
Services divers	250
Logiciel	220
Manutention	210
Secrétariat assistantat	160

	Dept. 84
<b>Ensemble</b>	<b>3 130</b>
Transport	530
Développement personnel et professionnel	320
Langues	320
Santé secteur sanitaire	200
Manutention	190
Action sociale	170
Services divers	170
Direction entreprise	150
Logiciel	150
Secrétariat assistantat	120

## Encadré 1 : Les entrées en formation financées par le CPF sur le trimestre

Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, 13 550 formations ont été financées intégralement via l'application Mon compte formation. Sur le trimestre la baisse de la proportion des AIF et des AFC a été compensée par la hausse significative du nombre total d'entrées en formation sur une année.

Les bénéficiaires d'une formation CPF Autonome sont plus qualifiés : 47% d'entre eux sont peu qualifiés contre 50% pour les autres formations. Ils sont aussi moins éloignés de l'emploi. En effet, 15% sont des demandeurs d'emploi de longue durée contre 22% pour le total. Les hommes mobilisent moins leur CPF que les femmes sur cette période (46% contre 54%). Les 26-49 ans recourent davantage à ce financement : près de 70% des bénéficiaires sont issus de cette classe d'âge. Les plus grands utilisateurs du CPF sont les 25-29 ans (2 250 soit 18%). Enfin, 47% des formations financées via la mobilisation du CPF ont pour objectif la certification.

### Sources et définitions

Les données ici présentées sont calculées à partir du Fichier des entrées en formation de Pôle emploi. Ce fichier statistique est constitué à partir des deux types d'informations suivantes disponibles dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.

### LES TYPES DES FORMATION

- **Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POE individuelle)**: d'une durée maximale de 400h, ces formations permettent au demandeur d'emploi d'acquérir des compétences nécessaires pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par une entreprise à Pôle emploi. Le projet d'embauche de l'employeur détermine l'aide mobilisable : CDI ou contrat d'au moins 12 mois pour la POEI, contrat de 6 à 12 mois pour l'AFPR.
- **Action de Formation Conventionnée (AFC)** : l'action de formation conventionnée par Pôle emploi vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- **Aide Individuelle à la Formation (AIF)** : elle est attribuée par Pôle emploi pour financer une formation professionnelle nécessaire au retour à l'emploi ou à la création d'entreprise lorsque les autres dispositifs ne peuvent être mobilisés.
- **Autres formations** : depuis le premier trimestre 2020, il s'agit des formations financées par les demandeurs d'emploi via l'application Mon compte personnel de formation (CPF Autonome). S'ajoute à celles-ci les stages financés par les Conseils régionaux et de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective, financée par les OPCO et Pôle emploi. La POE collective concerne les programmes conduisant à la découverte des métiers d'un secteur, ou d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche. Au contraire de la POE individuelle, la POE collective n'est pas soumise à l'obligation d'un dépôt d'offre d'emploi préalable à la mise en œuvre de la formation.

### LES OBJECTIFS DE FORMATION

- **Certification** : cette catégorie comprend l'ensemble des formations sanctionnées par les passages d'une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle).
- **Professionalisation** : les objectifs des formations professionnalisantes sont très proches de ceux des formations certifiantes professionnelles, mais ces formations ne donnent lieu à aucun diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.
- **Pré-qualification** : cette catégorie comprend les formations qui préparent à l'entrée dans toute formation qualifiante (i.e. certifiante ou professionnalisante), quel que soit le niveau.
- **Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation** : il s'agit là de stages de remise à niveau ou d'initiation à des compétences ou techniques transversales à une large gamme de métiers.
- **Mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel** : cette catégorie rassemble l'ensemble des stages visant à analyser les perspectives d'orientation des stagiaires en tenant compte de leurs motivations, de leurs capacités professionnelles, ainsi que des difficultés sociales qu'ils ont éventuellement rencontrées.
- **Perfectionnement, élargissement des compétences** : les formations de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires.

## LA RÉMUNÉRATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION

Plusieurs dispositifs de rémunération existent pour les demandeurs d'emploi :

- **Les demandeurs d'emploi ayant un droit ouvert à l'Allocation de retour à l'emploi (ARE)** de l'Assurance chômage bénéficient pendant leur formation de l'ARE-formation (AREF). D'un montant équivalent à l'ARE, celle-ci est versée dans la limite de la durée des droits restants. Si les droits ARE ne couvrent pas toute la durée de la formation, le DE peut être indemnisé après la fin de droits en Rémunération de fin de formation (RFF), si la formation est éligible à cette allocation, ou en ASS-F (allocation de solidarité spécifique formation) s'il satisfait aux conditions d'admission de l'ASS.
- **Les demandeurs d'emploi non indemnisés avant l'entrée en formation** peuvent, s'ils suivent une formation conventionnée par Pôle emploi, bénéficier de la Rémunération de formation Pôle emploi (RFPE). Le montant de celle-ci dépend de la durée de la formation et de la situation personnelle du demandeur d'emploi.
- **Les demandeurs d'emploi en formation** peuvent aussi, sous certaines conditions, bénéficier de rémunérations versées par les Conseils régionaux (Rémunération publique de stage - RPS).

Des données complémentaires sur la formation des demandeurs d'emploi sont disponibles sur le site [statistiques.pole-emploi.org/formation](http://statistiques.pole-emploi.org/formation) et sur le site régional <http://www.pole-emploi.org/regions/provence-alpes-cote-d-azur/statistiques-analyses.html>.

Directeur de la publication :  
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction :  
Daniel EL KHANSSA, Richard SPINOSA

Réalisation :  
Direction de la Performance  
Service Statistiques, Études et Évaluations

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)

